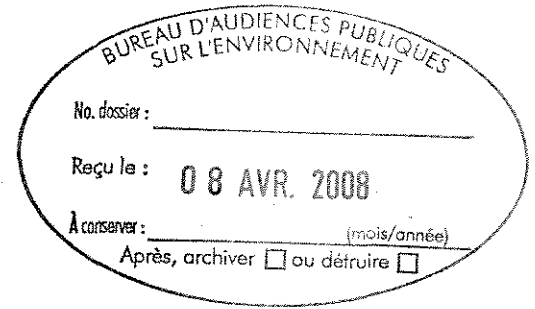


Gouvernement du Québec
Députée de Bourassa-Sauvé
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs



Québec, le 20 mars 2008

252

CR5

Projet d'aménagement hydroélectrique des
chutes à Thompson sur la rivière Franquelin

Franquelin

6211-03-078

Monsieur Pierre Renaud
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson, rivière Franquelin, par la Société d'énergie rivière Franquelin inc. et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 28 avril 2008.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LINE BEAUCHAMP

p. j.